

**REGLEMENT DU JEU « CLEAN DAY »  
DU 19/09/2022 AU 10/10/22**

**Article 1 : Organisateur du Jeu**

**Article 2 : Participants**

**Article 3 : Modalités de participation**

**Article 4 : Dotations**

**Article 5 : Respects des conditions de participation**

**Article 6 : Responsabilité**

**Article 7 : Droits à l'image des Participants**

**Article 8 : Données à caractère personnel**

**Article 9 : Consultation et dépôt du règlement**

**Article 10 : Loi**

**Article 11 : Adresse du jeu**

**Article 1 – Organisateur du Jeu**

La Société AUSTRASIA , société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 € ayant son siège au 1 rue Mangin 57000 Metz travaillant pour la société CEETRUS FRANCE Société Par Actions Simplifiée au capital variable, ayant son siège social rue du Maréchal de Tassigny à Croix (59170), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole sous le numéro 969 201 532, organise un jeu concours gratuit sans obligation d'achat intitulé « **CLEAN DAY** » (ci-après le « Jeu »), selon les modalités décrites ci-dessous.

**Article 2 – Participants**

Le Jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine, y compris la Corse (ci-après désigné le « Participant »).

La personne mineure âgée de plus de 16 ans, est admise à participer à ce Jeu, à condition qu'elle ait obtenu l'accord préalable et écrit d'une personne détenant l'autorité parentale. Le simple fait de participer au Jeu implique que la personne mineure a obtenu l'autorisation préalable de ses représentants légaux. La participation au Jeu de cette personne mineure se fait sous la pleine et entière responsabilité du représentant légal, pouvant justifier de l'autorité parentale. L'organisateur se réserve néanmoins le droit d'en demander à tout moment la justification écrite, et de disqualifier tout participant qui ne justifierait pas de cette autorisation dans les délais impartis.

Sont exclus de la participation au Jeu les membres du personnel des sociétés ayant collaboré à son élaboration, à sa mise en place et/ou à sa réalisation, à sa gestion, ainsi qu'aux membres de leurs familles (conjoints, ascendants, frères et sœurs).

L'Organisateur se réserve le droit à tout moment de procéder à toutes les vérifications qui s'imposeraient.

**Article 3 – Modalités de participation**

Le Jeu se déroulera du 19/09/2022 au 10/10/2022 minuit sur la page Facebook. Les participants répondent EN commentaire AVEC UNE PHOTO our tenter d'être tiré au sort.

**3.1 Participation au Jeu**

Le Participant accède au Jeu via la page Facebook <https://www.facebook.com/CCIIIkirch>

Le Participant respectera les dates du Jeu ci-dessus énoncés. Passé ces périodes, aucune inscription ne sera prise en compte.

Toute participation est personnelle.

Il est ici précisé qu'il n'est autorisé qu'une seule participation par foyer (même nom, même prénom, même adresse) durant toute la période du Jeu.

**3.3 Désignation des gagnants**

Le jeu se clôturera le 10/10/22 à 23h59, heure française faisant foi.

Le tirage au sort des gagnants sera réalisé le 11/10/2022

Le Jeu fonctionnera sur la base d'un tirage au sort effectué par AUSTRASIA, société représentative de Nhood

Les Participants gagnants seront informés de leur gain par message privé Facebook

Le Participant mineur âgé de plus de 16 ans se verra accompagné de la personne détenant l'autorité parentale, avec justification d'identité pour la remise du lot.

Il est ici précisé que les coordonnées inexploitable, qu'elles soient erronées ou incomplètes, ne seront pas prise en compte, faisant ainsi perdre le Lot aux Participants gagnants.

En tout état de cause, le Participant fait son affaire personnelle des informations et coordonnées transmises notamment de la validité de son adresse email, la responsabilité de l'Organisateur ne pouvant alors être engagée du fait de son incapacité à contacter les Participants gagnants, pour quelque cause que ce soit, notamment en cas de défaillance du fournisseur d'accès internet ou du réseau Internet.

En complément, les lots ne pouvant être remis aux gagnants (notamment en cas de modification des coordonnées du participant ou de non-réclamation des lots) seront remis en jeu ou remis à une cause de bienfaisance conformément au Code Fevad.

#### **Article 4 – Dotation**

Les Participants reconnaissent expressément que les photographies ou représentations graphiques présentant les produits ou les services proposés en lots ont un caractère purement illustratif et non-contractuel.

Le Jeu « **CLEAN DAY** » permet de gagner 50€ de carte cadeau chez Yves Rocher, Depil Tech, et Carador

Ils seront remis par l'Organisateur ou tout prestataire qu'il aura désigné à cet effet.

Il est ici précisé que Les lots offerts ne peuvent donner lieu de la part des gagnants à aucune contestation d'aucune sorte. Les dotations ne pourront en aucun cas être échangées contre leur valeur en espèces ou contre toute autre dotation. L'Organisateur ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation ou de la non-utilisation, voire du négoce, des lots par les gagnants.

Il est précisé que les lots ne sont pas cumulables entre eux et ne sont pas compatibles avec les offres promotionnelles en cours des enseignes participantes.

L'Organisateur se réserve le droit de les remplacer, en tout ou partie, par d'autres lots de valeur équivalente, en cas de difficulté extérieure pour obtenir ce qui a été annoncé, notamment une rupture même momentanée, ou en cas de force majeure.

A titre exceptionnel et à défaut de participation, les lots non-attribués resteront la propriété de l'Organisateur, qui se réserve la possibilité de les remettre en jeu.

#### **Article 5 - Respect des conditions de participation**

Toute participation au Jeu implique l'acceptation expresse, volontaire et sans réserve du présent règlement de jeu par le Participant qui reconnaît avoir pris connaissance et accepté de manière non équivoque ledit règlement dès son inscription au Jeu. De même, la participation au jeu entraîne le respect des lois françaises et règlements français notamment en matière de loteries, jeux et concours.

Chaque Participant s'engage à respecter l'ensemble des règles édictées par le présent règlement. En cas de non-respect desdites règles, l'Organisateur pourra à tout moment exclure le Participant fautif et de fait lui retirer le Lot gagné, en se réservant le droit d'engager à son encontre des poursuites judiciaires.

Il est rigoureusement interdit, par quelque procédé que ce soit, de modifier ou de tenter de modifier les dispositifs du Jeu proposés, notamment afin d'en modifier les résultats ou d'influencer par un moyen automatisé ou déloyal la validité du tirage au sort.

S'il s'avère qu'un participant a apparemment gagné une dotation en contravention avec le présent règlement, par des moyens frauduleux, tels qu'une recherche automatisée ou l'emploi d'un algorithme, ou par des moyens autres que ceux résultant du processus décrit par l'Organisateur par le présent règlement, son lot ne lui serait pas attribué et resterait propriété de l'Organisateur, sans préjudice des éventuelles poursuites susceptibles d'être intentées à l'encontre du participant par la Société Organisatrice ou par des tiers.

Afin de respecter les modalités du présent règlement, l'Organisateur se réserve le droit de vérifier l'identité, l'âge ou toutes autres informations qu'il jugerait utiles données par le Participant, ce que ce dernier reconnaît et accepte expressément.

## **Article 6 – Responsabilité**

L'Organisateur ne sera pas responsable en cas de :

- dysfonctionnement du réseau internet, bogue informatique, défaillance technique, ou anomalie empêchant l'accès au jeu ou son bon déroulement,
- destructions des informations fournies par un ou plusieurs Participants pour une raison non imputable à l'Organisateur
- retards, pertes, vols ou avaries des courriers postaux ou électroniques
- toute perturbations qui pourraient affecter le bon déroulement du jeu non imputable à l'Organisateur
- acte de malveillances externes
- utilisation frauduleuse ou d'une mauvaise utilisation de la part d'un ou plusieurs Participant(s), et ce notamment par l'envoi d'une adresse erronée, du cas de tricherie ou pour quelques raisons que ce soit

L'Organisateur ne saurait encourir une quelconque responsabilité, si elle était amenée à modifier, interrompre, écouter ou annuler le présent Jeu, si le bon déroulement administratif et/ou technique du jeu était perturbé pour une cause échappant à la volonté de l'Organisateur et/ou en cas de force majeure.

A ce titre, l'Organisateur se réserve notamment la possibilité de prolonger ou de limiter la période de participation, de le reporter ou en modifier les conditions, sa responsabilité ne pouvant être engagée de ce fait.

Tout changement fera l'objet d'informations préalables par tout moyen approprié.

Il appartient à tout participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte. La connexion de tout participant au site et la participation des joueurs se font sous leur entière responsabilité.

## **Article 7 - Droits à l'image des Participants**

Chacun des Participants ayant le cas échéant accepté expressément la diffusion / rediffusion et reproduction de leur image, de leur voix, de leurs commentaires, que ce soit sous forme de vidéo ou de photo, sur les sites internet et intranet de l'Organisateur, sur le site du Centre participant, sur internet notamment via les réseaux sociaux au nom de l'Organisateur et du Centre participant, sur des écrans digitaux du Centre participant, par voie d'affichage, à des fins institutionnelles, de communication et de promotion de l'évènement.

## **Article 8 – Données à caractère personnel :**

### *8.1. dispositions générales :*

Identité du Responsable de traitement :

SA CEETRUS FRANCE, Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 59964 Croix Cedex, France

Représentant : Benoît LHEUREUX

Délégué à la Protection des Données : Simon CHOPIN - [dpo@immochan.com](mailto:dpo@immochan.com)

---

Le Participant est amené à fournir des informations le concernant lorsqu'il s'inscrit au Jeu (notamment ses nom, prénom, adresse de courrier électronique et autres coordonnées), toutes les données d'identification nécessaires pour la prise en compte de la participation au Jeu, la détermination des gagnants et l'attribution des dotations étant indiquées par un astérisque (\*).

Ces données sont collectées par la Société CEETRUS FRANCE, responsable de traitement agissant sous la marque « Aushopping » en collaboration avec la Société Aushopping, dans le respect de la réglementation applicable en matière de protection de la vie privée et des données personnelles.

A ce titre, CEETRUS FRANCE s'engage, pour elle, à ce que la collecte et le traitement des données personnelles effectués à partir du formulaire d'inscription au Jeu soient conformes à la Loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 telle que modifiée par la Loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD).

Il est entendu que certaines des communications relatives au Jeu passe par le biais de Facebook et Instagram. La collecte et le traitement des données collectées sur les réseaux sociaux se fait en coresponsabilité avec le gérant de ces réseaux sociaux. Eu égard à leurs activités de traitement propres, sur lesquelles l'Organisateur n'a aucun contrôle, ces données pourront être récupérées par l'Organisateur, et retransmises aux sociétés du groupe CEETRUS dont la maison-mère est la Société CEETRUS SA, ainsi qu'à la Société Aushopping (les services internes en charge de la gestion du Jeu et le cas échéant), ainsi qu'aux sous-traitants opérant dans le cadre de la gestion du Jeu et des réseaux sociaux et uniquement sur instructions du responsable de traitement.

En tout état de cause, les données fournies par le Participant, sur la base de son consentement exprès, serviront à assurer la bonne gestion de la participation au Jeu, la détermination des gagnants et l'attribution des dotations. Les données pourront être utilisées dans le cadre d'opérations commerciales ou de publicité uniquement si le Participant a coché la case correspondante au moment de la validation de sa candidature.

Le Jeu se déroulant sur le site : [jeu.aushopping.com](http://jeu.aushopping.com), votre participation induit l'acceptation pleine et entière des politiques de gestion de données propres au site visé ci-dessus.

Ci-joint la politique de gestion des cookies : <https://faches.aushopping.com/fr/cookies/cookie-privacy> ; ainsi que la politique de confidentialité : <https://faches.aushopping.com/fr/donnees-personnelles>.

Le responsable de traitement pourra par ailleurs être tenu de fournir ces données aux autorités publiques compétentes, dans le cadre de leurs obligations légales.

Etant entendu que le cas échéant, la publication sur un réseau social quel qu'il soit ne sera pas supprimée à l'issue de ce délai et restera publiée de manière publique, sauf demande expresse de suppression de la part du Participant. Compte-tenu du fonctionnement des réseaux sociaux (système de partage et republication), le Participant est informé que la suppression pourra être réalisée uniquement concernant la/les publication(s) officielle(s) effectuée(s) directement par l'Organisateur et les sociétés de son groupe.

L'Organisateur, en sa qualité de responsable de traitement, et ses sous-traitants ont mis en place des mesures de sécurité techniques et organisationnelles afin de protéger les données personnelles des Participants contre toute destruction accidentelle ou illicite, toute perte accidentelle, toute altération, toute divulgation ou consultation non autorisée. Il est toutefois recommandé aux Participants de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité de leurs données personnelles.

Pour les données personnelles recueillies sur la base de son consentement, le Participant peut retirer celui-ci à tout moment, sans porter atteinte à la licéité du traitement. Etant toutefois précisé que toute demande, antérieure à la fin du Jeu, de suppression de données personnelles nécessaires pour tenir compte de la participation au Jeu vaudra renonciation du demandeur à sa participation au Jeu, sans ouvrir droit à réparation.

De même, le tirage au sort s'effectuant par le biais d'un tirage au sort automatisé, la Participation est conditionnée par l'acceptation pour le Participant de faire l'objet d'une décision automatisée.

En tout état de cause, le Participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de limitation, d'opposition au traitement de ses données personnelles.

Le Participant dispose d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>.

Le Participant dispose également d'un droit à la portabilité de ses données personnelles, et du droit de définir des directives relatives au sort de ses données personnelles en cas de décès. Il peut également revenir sur sa décision exprimée à l'inscription, et demander sa suppression des listes de diffusion utilisées pour les opérations commerciales.

Le Participant peut exercer ses droits à tout moment sur justificatif d'identité, en indiquant ses nom, prénom, adresse postale et adresse de courrier électronique, par courrier à l'adresse suivante : Ceetrus France Délégué à la Protection des Données P/O Service Client Aushopping Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 59964 Croix Cedex ; ou par email : [dpo@ceetrus.com](mailto:dpo@ceetrus.com).

Le Participant peut par ailleurs s'inscrire gratuitement sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique : <http://www.bloctel.gouv.fr/>. Pour davantage d'informations sur vos droits et notre politique de gestion des données, rendez-vous sur notre site internet, à l'adresse suivante : <https://www.aushopping.com/donnees-personnelles-et-cookies>.

»

## 8.2. L'alliance Valiuz :

L'Organisateur est membre de l'alliance VALIUZ qui réunit un ensemble d'entreprises autour de la connaissance client dans le but d'améliorer votre expérience et de personnaliser nos offres et notre communication en fonction de vos habitudes d'achat.

VALIUZ est filiale de l'Organisateur. Pour consulter la liste des enseignes participantes, cliquez ici.

Grâce à VALIUZ, l'Organisateur partage des données pseudonymisées avec les membres de l'alliance qui vous connaissent déjà et réciproquement, l'Organisateur collecte des données que vous avez transmises à ces membres. Ce partage n'a donc lieu qu'entre les enseignes auprès desquelles vous êtes déjà connu (par exemple parce que vous êtes déjà client ou inscrit à la newsletter de ces enseignes).

Ce traitement de données repose sur l'intérêt légitime de l'Organisateur.

Comment fonctionne VALIUZ ?

VALIUZ met en commun des moyens technologiques et humains au service de l'expérience client. Pour ce faire, VALIUZ réunit les données clients des membres de l'alliance afin :

D'effectuer des traitements statistiques permettant à chaque membre de l'alliance de mieux connaître les attentes de ses clients et ainsi faire évoluer son activité et son offre. Par exemple : grâce à une meilleure connaissance du territoire et des attentes locales, une enseigne membre de l'alliance peut identifier le meilleur emplacement pour ouvrir un nouveau magasin et adapter sa gamme en conséquence.

De permettre aux membres de l'alliance de mieux vous connaître pour mieux vous parler : votre mode d'achat préféré, le moment de la journée où vous préférez consulter les nouveautés, les produits qui vous intéressent... Par exemple : Vous avez l'habitude de consulter les produits high-tech en ligne mais vous préférez les acheter en magasin? Plutôt que de vous proposer des offres exclusives web qui ne vous intéressent pas, l'enseigne vous proposera une promotion valable sur ce type de produits dans le magasin le plus proche de chez vous (sous réserve bien sûr des choix que vous avez exprimés auprès de l'enseigne pour recevoir ce type de communication). Résultat : moins de sollicitations qui ne vous intéressent pas, plus d'offres qui vous correspondent.

Quelles données vous permettent de bénéficier de ce service?

Les algorithmes utilisés par VALIUZ s'enrichissent et s'améliorent grâce à plusieurs types de données: les informations personnelles que vous nous avez communiquées (exemple: tranche d'âge, localisation, sexe...), vos historiques d'achats sur le web et en magasin et, si vous avez accepté le cookie VALIUZ, votre navigation en ligne (pages visitées, produits les plus consultés, etc.).

Votre numéro de téléphone, votre adresse email, votre adresse postale ou encore vos noms et prénoms ne sont pas transmis aux membres de l'alliance. Un membre de l'alliance qui ne vous connaît pas ne pourra jamais recevoir d'information vous concernant.

VALIUZ ne réutilise pas les données ainsi collectées pour son propre compte : elle n'agit que pour le compte des membres de l'alliance et ne vous adressera aucune communication ni publicité. Les données traitées par VALIUZ sont chiffrées de sorte que VALIUZ n'est pas en mesure de vous identifier directement avec ces données (données "pseudonymisées").

Les données sont conservées par VALIUZ le temps nécessaire à la réalisation des finalités visées ci-dessus et supprimées conformément à la politique de conservation définie par l'enseigne ayant collecté vos données.

## **Article 9 – Loi**

La Loi applicable du présent règlement est la loi française.

Pour être prises en compte, les éventuelles contestations relatives au présent jeu devront être formulées sur demande écrite à l'adresse suivante (au plus tard 30 jours après la date d'expiration du jeu) :

SERVICE MARKETING CEETRUS FRANCE  
Rue du Maréchal De Lattre De Tassigny  
59170 Croix

Tout différend né à l'occasion de ce jeu fera l'objet d'une tentative de règlement amiable. A défaut d'accord, le tribunal compétent sera celui du domicile du défendeur, sauf dispositions légales contraires.